

Les prochaines étapes

Devenez un établissement d'affectation du service civil ! Votre exploitation est reconnue en tant qu'exploitation de pâturages communautaires ou d'estivage selon l'art. 29a OTerm et vous recevez des contributions d'estivage, au maintien d'un paysage ouvert, pour surfaces en pente ou en forte pente, à la biodiversité ou à la qualité du paysage ? Alors rien ne s'oppose à ce que vous accueilliez des civilistes.

Commandez la demande de reconnaissance ! Prenez contact avec votre centre régional. La carte ci-dessous montre lequel de nos centres régionaux est compétent pour votre établissement. C'est avec plaisir que nous vous aiderons à devenir un établissement d'affectation du service civil. La procédure est gratuite.

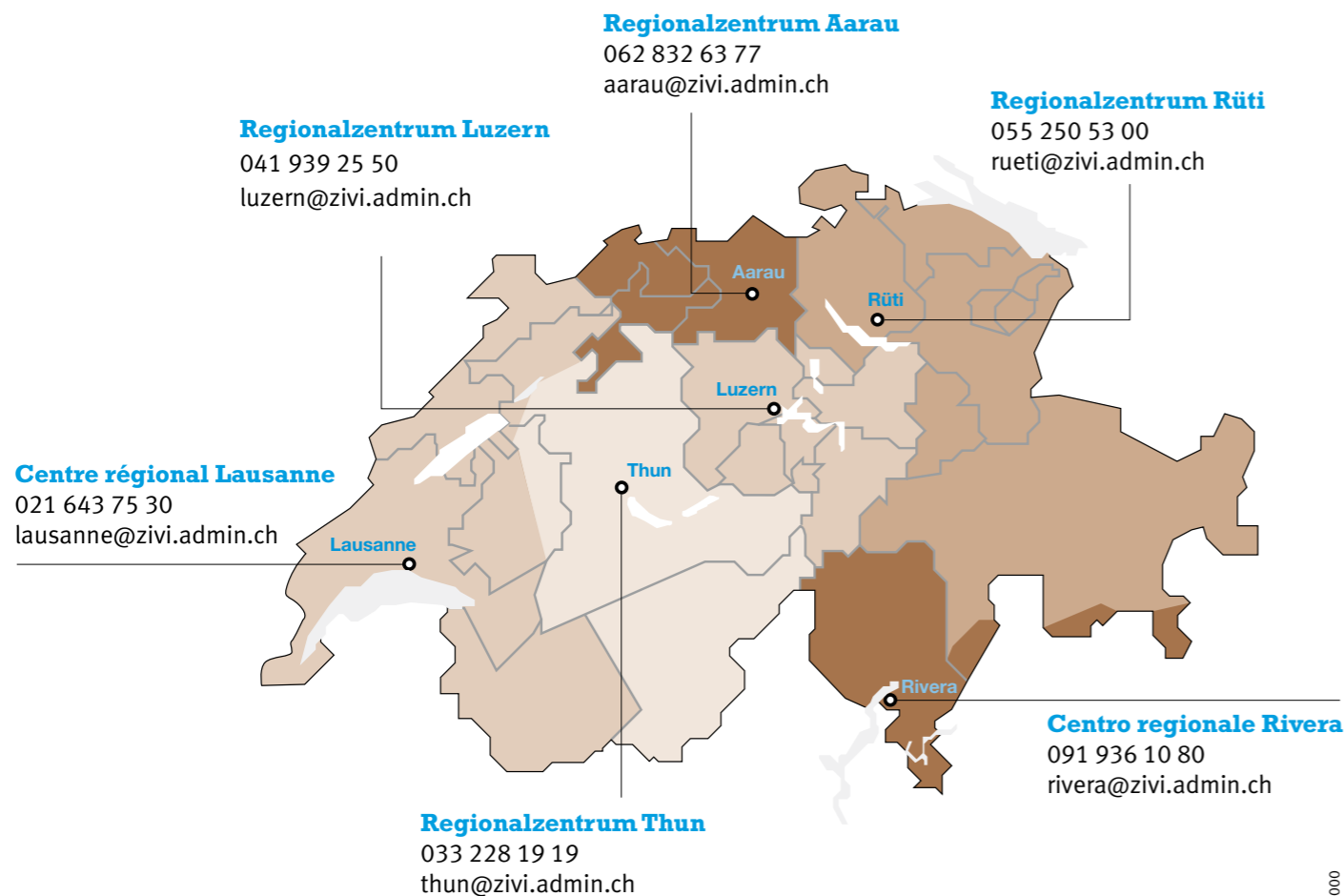
Bienvenue au service civil ! Nous établissons ensemble le cahier des charges. Ce dernier décrit les activités des civilistes, la durée minimale des affectations, les connaissances préalables nécessaires

et les conditions générales dans lesquelles se déroule une affectation au sein de votre exploitation.

Prêt pour la première affectation ! Les civilistes cherchent eux-mêmes leurs établissements d'affectation. Mettez-vous d'accord avec votre civiliste quant à la forme et à la durée et signez tous les deux une convention d'affectation. Vous n'êtes pas obligé, en tant qu'établissement d'affectation, d'accueillir un civiliste.

Profitez ! Environ 4000 établissements d'affectation misent déjà sur l'aide de civilistes motivés. Prenez contact dès maintenant avec votre centre régional et obtenez en peu de temps de la main d'œuvre supplémentaire afin que, dès la prochaine saison d'estivage, plus aucun travail ne doive rester en attente.

www.zivi.admin.ch



01.2014 3000

Des civilistes à l'œuvre dans l'économie alpestre

Les domaines d'affectation du service civil sont très variés



« Nettoyer les pâturages, c'est vraiment pas mon truc. »

Tinu, l'armailli de Holzmaten, a mis un civiliste à contribution pour entretenir l'alpage.

Plus de 30 000 jeunes gens motivés accomplissent un service civil. Désormais, il est aussi possible d'affecter des civilistes dans le domaine de l'économie alpestre. Profitez de ces ressources et accordez-vous une aide dynamique !

Les possibilités d'affectation de civilistes dans des exploitations d'estivage et de pâturages communautaires sont très variées : ils entretiennent les alpages, les forêts et les pâturages. Ils empêchent l'avancement de la forêt, entretiennent les clôtures et

participent à la fenaison en altitude. Lors de surcharges de l'exploitation, ils peuvent également apporter leur aide dans la production. Ce ne sont là que quelques exemples des travaux que vous pouvez confier à des civilistes.

Les civilistes peuvent représenter une aide précieuse. Ce ne sont certes pas des agriculteurs de formation, mais ils vous offrent néanmoins une plus grande flexibilité dans votre travail quotidien. Profitez de ce potentiel, devenez un établissement d'affectation du service civil !



« On peut facilement travailler tout un été avec quelqu'un comme ça. »

L'armailli et son civiliste forment désormais un tandem bien rôdé.

Ce que vous devez savoir

À quoi puis-je affecter un civiliste ?

- L'entretien de l'alpage (entretien des surfaces de biodiversité, maintien d'un paysage ouvert, élimination des plantes posant problème) et des pâturages
- L'entretien des forêts
- La construction et l'entretien d'éléments de protection de la nature et du paysage (murs de pierres sèches, murgiers, etc.)
- Dans des cas exceptionnels, la production agricole

Combien de temps un civiliste reste-t-il ?

- Un civiliste reste au minimum 26 jours avec vous sur l'alpage. Des affectations plus longues (durée de l'estivage) sont possibles. Vous définissez la durée minimale des affectations.
- Un seul civiliste est affecté à la fois.

Qu'est-ce qu'un civiliste a à offrir ?

- Une grande motivation et une réelle volonté de travailler
- Ses qualifications professionnelles

- Ses connaissances acquises lors du cours de formation
- En cas de besoin, le cours sur le maniement de la tronçonneuse lui permet d'effectuer des travaux simples sur des arbres couchés

Comment puis-je trouver un civiliste ?

- Nous publions les places d'affectation dans le système d'information sur les affectations ; vous pouvez en outre faire vous-même la promotion de votre place d'affectation.
- Les civilistes vous adressent directement leur candidature.
- Vous sélectionnez le civiliste qui vous convient.

Combien coûte un civiliste ?

- 5 francs d'argent de poche par jour
- Une contribution de 12 fr. 60 par jour va à la Confédération ; les 26 premiers jours sont à moitié prix (les exploitations d'estivage avec un exploitant privé et un revenu annuel inférieur à 25 000 francs sont exonérées de cette contribution)
- 60 francs par mois pour les vêtements et les chaussures (max. 240 francs)

Que dois-je encore fournir ?

- Logement et nourriture

Un civiliste est-il assuré ?

- Tout civiliste est couvert par l'assurance militaire durant ses affectations en cas de maladie ou d'accident

À quelles exigences dois-je satisfaire ?

L'exploitation est une exploitation de pâturages communautaires ou d'estivage reconnue selon l'art. 29a de l'ordonnance sur la terminologie agricole (OTerm). L'exploitant reçoit au moins une des contributions suivantes sous forme de paiements directs :

- contribution d'estivage (art. 47 de l'ordonnance sur les paiements directs [OPD]),
- contribution au maintien d'un paysage ouvert (art. 42 OPD),
- contribution pour surfaces en pente ou en forte pente (art. 43 ou 44 OPD),
- contribution à la biodiversité (art. 55 OPD),
- contribution à la qualité du paysage (art. 63 et 64 OPD).

Le consortage de Holzmaten à Grindelwald BE

Plus de bras pour entretenir l'alpage

L'alpage de Holzmaten, avec ses 154 ha de pâturages, est certes le plus petit, mais aussi le plus célèbre des sept consortages de la commune de Grindelwald : il a servi de modèle pour l'étude sur l'utilisation de ressources limitées d'Elinor Ostrom, laquelle s'est ensuite vu décerner le Prix Nobel d'Economie. Martin Haldimann, dit « Tinu », n'a quant à lui certes pas reçu de prix, mais avec sa production de 5400 kg de fromage d'alpage bernois, cet armailli a dépassé durant l'été 2013 toutes les attentes du consortage. Et s'il a réussi à mener de front cette performance ainsi que l'entretien de l'alpage, c'est aussi grâce à un civiliste.

Après avoir travaillé durant 32 ans comme fermier sur un alpage de la vallée du Hasli, où il faisait partie d'une équipe de trois personnes, il a accepté l'offre de Grindelwald avec sa femme. Il a alors engagé un premier civiliste pour faire face à l'importante charge de travail au début de l'estivage. Markus, âgé de 22 ans, l'a par exemple aidé à monter les clôtures. Un jeu d'enfant pour cet électricien de réseau de formation, habitué à poser des câbles bien plus gros. « Markus était bien entraîné », se souvient Tinu. Néanmoins, au cours de la saison d'estivage, le civiliste a perdu pas moins de 12 kilos. « Pourtant, c'est ma femme qui cuisine », ajoute-t-il en riant.

Les journées passent vite sur l'alpage. « Quand tu en as terminé avec le fromage, c'est déjà midi. » Il reste donc pas mal de travail à faire, surtout au début de l'été, par exemple l'entretien des pâturages. L'aide du civiliste tombe donc à pic. Cette année, Martin Haldimann s'est acheté une nouvelle débroussailleuse. Autonome, Markus se rendait donc

chaque matin à l'endroit convenu d'avance pour évacuer non seulement des arbres, des arbustes et des ronces, mais aussi des pierres et du bois. « L'après-midi, je lui donnais un coup de main. C'est plus amusant à deux. Le soir, c'est lui qui m'aidait à rentrer les vaches. »

En engageant Markus, Tinu a choisi un civiliste qui avait déjà travaillé sur un alpage. C'était un avantage : « Il voyait lui-même où il y avait quelque chose

à faire. On peut facilement travailler tout un été avec quelqu'un comme ça. » Après plus de 30 saisons d'estivage, l'armailli sait que cette expérience n'est toutefois pas absolument nécessaire : « Il faut leur laisser un peu de temps. Et leur montrer chaque geste. » Certains ne paient pas de mine au premier abord, mais se rendent tout de même bien utiles sur l'alpage, une fois initiés par Tinu. Mais les civilistes n'arrivent pas totalement démunis : ils acquièrent des connaissances de base et des aptitudes pratiques

« Quelqu'un doit bien faire le travail »

Sur les 16 paysans qui ont leur bétail sur l'alpage, rares sont ceux qui donnent encore un coup de main. L'aide du civiliste Markus n'en est que plus précieuse.

lors d'un cours de formation qu'ils doivent suivre avant leur affectation. En outre, l'armailli attend d'eux qu'ils s'adaptent un peu à la vie sur l'alpage, bien que la cabane de Grindelwald, construite il y a trois ans à peine, soit aménagée pour offrir un environnement confortable. « Ici en haut, ma foi, on vit à un autre rythme. » Cette aide supplémentaire se fait de plus en plus nécessaire. Sur les cinq paysans locaux, déjà trois sont

retraités. « C'est sûr, ils peuvent encore construire des chemins ou défricher un peu. » Mais voilà, les paysans du Plateau qui ont leur bétail sur l'alpage préfèrent se contenter de payer. « Quelqu'un doit bien faire le travail », reconnaît l'Emmentalais. C'est la raison pour laquelle il fera de nouveau appel à des civilistes dans les années à venir. Quant au civiliste, il semble que l'expérience ne lui ait pas déplu : il a déjà convenu d'une autre affectation pour la saison d'estivage 2014, à Grindelwald évidemment.